Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212201040-20261013-2026_010_009-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan
Commune de Languédias

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANGUEDIAS SEANCE DU MARDI 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la mairie sous la présidence de Jérémy DAUPHIN, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 15, Présents : 13, Votants : 13.
Date de convocation et d'affichage : 8 septembre 2026
Etaient présents : Jérémy DAUPHIN, Jean-Yves NEDELLEC, Enrico FARINELLA, Romane FARAMIN, Sarah COQUIN, Coralie TRAVERS, Samuel GUENOLE, Djeya LESTREHAN, Kévin BATAILLE, Christelle AUBERT, Marc MARCEAU, Lydie RENAULT-GIRARD, Mihaela GUILLOT,
Formant la majorité des membres en exercice.
Absent excusé : Christophe PERRUCHI-CHABBERT, Erwan GENSSE.
A été élue secrétaire de séance : Romane FARAMIN.

Séance du mardi 13 octobre 2026 – 2026/010-009
Objet : **IME de Bel Air – Présentation du projet de salle sensorielle – Demande de mécénat**

Lydie RENAULT-GIRARD, adjointe, expose le projet de l'IME de Bel Air.

Il s'agit de la création d'une salle snoezelen pour des jeunes avec une épilepsie sévère.

Le dossier de demande de mécenat est présenté au conseil municipal.

Un espace Snoezelen repose sur des sollicitations sensorielles, ou la stimulation des sens se fait simultanément ou séparément, dans une ambiance agréable dans le but de favoriser la relation, la communication, l'apaisement et/ou la stimulation. Le projet Snoezelen visera à aménager une salle multisensorielle dans l'établissement puis à proposer des accompagnements dans cet espace pourl'ensemble des jeunes de l'IME-Centre pour Enfants Epileptiques de Bel Air, confrontés à une épilepsie sévère, à travers des séances hebdomadaires régulières ou ponctuelles.

Pour rappel, Le Centre pour Enfants Épileptiques de Bel Air (CEE Bel Air) est un Institut Médico Éducatif (IME) de l'Association 4 Vaulx les Mouettes (loi 1901) qui gère treize établissements et services situés majoritairement à l'est des Côtes-d'Armor.

Depuis décembre 2017, le Centre est reconnu en tant qu'Établissement Référent Handicap Rare à composante Épilepsies Sévères. Au sein de l'établissement, l'Equipe Ressource Epilepsie Sévère Enfants (ERESE) intervient auprès de partenaires ou des familles pour des sensibilisations à l'épilepsie et des missions d'appuis.

Le Centre accueille 40 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 5 à 26 ans (âge variable)dont 35 sont en internat du lundi au vendredi. Les jeunes accueillis au Centre présentent tous une épilepsie sévère, c'est-à-dire une épilepsie pharmaco-résistante (malgré la présence d'un traitement il y a persistance des crises) avec une déficience intellectuelle et des troubles associés : trouble du spectre autistique, troubles psychiatriques, troubles cognitifs, moteurs…

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212201040-20261013-2026_010_009-DE

L'épilepsie est une maladie neurologique chronique définie par la répétition spontanée de crises, provoquées par l'hyperactivité d'un groupe de neurones dans le cerveau. Les causes de l'épilepsie sont diverses : génétiques, lésion cérébrale, métaboliques…

En 2024, 9 424 crises ont été recenséeschez les 40 jeunes sur leur temps de présence au Centre.

Cette demande de mécénat concerne le financement de l'aménagement de la salle et de l'achatde matériel pour un coût d'environ 30 000€.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments, en avoir délibéré, à l'unanimité (13 voix pour) décide de :

- **Accorder** son soutien financier à l'IME de Bel Air dans le cadre de son projet de création d'une salle sensorielle, dont le montant sera déterminé ultérieurement à réception d'un plan de financement.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme, certifié exécutoire

La secrétaire de séance
Romane FARAMIN

Le Maire
Jérémy DAUPHIN